

Dernier passage à niveau non gardé aux normes

Les CJ en bon élève. La compagnie, tout comme les autres compagnies du pays, avait jusqu'à la fin de l'année pour se mettre aux normes pour ce qui concerne la sécurité des passages non gardés, présentant donc des dangers.

Plus de 70 passages

Voilà bien trois ans que les CJ planchent sur le sujet et ont engagé les travaux de circonstance. Aujourd'hui, on peut affirmer qu'elles font figure de bon élève, peut-être la meilleure du pays, pour avoir achevé son pensum qui devait échoir en fin d'année. En effet, il lui restait une septantaine de passages dangereux à sécuriser. Le dernier est en phase de réalisation à Saignelégier, sur la petite route montant à Aérowatch et coupant la ligne CJ.

Comme l'explique Frédéric Bolliger, les CJ doivent se situer dans le peloton de tête en la matière. Des réseaux comme celui d'Appenzell ou les chemins de fer rhétiques ont encore des dizaines de passages à sécuriser. Un délai de prolongation leur a été octroyé. Pour les CJ, il restait une septantaine de sites à sécuriser. Une simple chaîne pour



Le chantier de Saignelégier.

un chemin agricole suffit. Il en va parfois d'une simple croix de Saint-André, de feux clignotants, mais aussi la pose de barrières. Ici, pour les ouvrages les plus compliqués, le coût peut dépasser les 250 000 francs. C'est l'Office fédéral des Transports qui finance en grande partie ces installations, les particuliers étant peu sollicités. «Ce sont les dernières installations qui ont été les plus délicates à négocier. A Saignelégier, notamment, ainsi que deux installations à Alle et une aux Bois aux abords du golf, où il a fallu trouver un chemin d'accès», dit le directeur Bolliger. Il ne cache pas aujourd'hui sa satisfaction au terme de ce long dossier.